



Communauté métropolitaine
de Montréal

B | U | D | G | E | T

20
04

CAP SUR LE MONDE :
bâtir une communauté
compétitive, attractive,
solidaire et responsable



Table des matières

Membres du conseil	4
Membres du comite exécutif	6
Membres des commissions	7
Organigramme	11
Carte du territoire de la CMM	12
Mot du président	13
Mot du directeur général	14
Faits saillants du budget 2004	16
Les principales activités prévues pour 2004	17
Sommaire des dépenses et des revenus	21
Répartition des quotes-parts provisoires pour l'exercice 2004 — par secteur de la CMM	23
Données sur les municipalités de la CMM	28
Bilan économique métropolitain de l'année	30



MEMBRES DU CONSEIL



REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DE MONTRÉAL :

Gérald Tremblay

Maire de Montréal et Président du conseil de la CMM

Georges Bossé

Membre du comité exécutif
Président de l'arrondissement de Verdun

Claude Dauphin

Membre du comité exécutif
Président de l'arrondissement de Lachine

Alan DeSousa

Membre du comité exécutif
Président de l'arrondissement de Saint-Laurent

Laurent Dugas

Conseiller de ville de l'arrondissement de Verdun

Alvaro Farinacci

Conseiller de ville de l'arrondissement de LaSalle

Helen Fotopulos

Membre du comité exécutif
Présidente de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal

James V. Infantino

Conseiller de ville de l'arrondissement de Montréal-Nord

Robert Libman

Membre du comité exécutif
Président de l'arrondissement de Côte-Saint-Luc/
Hampstead/Montréal-Ouest

Michel Prescott

Vice-président du comité exécutif
Conseiller de ville de l'arrondissement du Plateau
Mont-Royal

Francine Senécal

Vice-présidente du comité exécutif
Conseillère de ville de l'arrondissement de Côte-des-
Neiges/Notre-Dame-de-Grâce

Frank Zampino

Président du comité exécutif
Président de l'arrondissement de Saint-Léonard



REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DE LAVAL :

Gilles Vaillancourt

Maire de Laval et Vice-président du conseil de la CMM

André Boileau

Vice-président du comité exécutif

Jean-Jacques Beldié

Conseiller municipal

REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DE LONGUEUIL :

Jacques Olivier

Maire de Longueuil

Jean Gérin

Membre du comité exécutif
Président de l'arrondissement
de Saint-Bruno-de-Montarville

Michel Latendresse

Membre du comité exécutif
Président de l'arrondissement
de Saint-Hubert

REPRÉSENTANTS DES MUNICIPALITÉS
DE LA COURONNE NORD :

Claude Carignan

Maire de Saint-Eustache

Chantal Deschamps

Mairesse de Repentigny

Gilles Pelletier

Maire de Lorraine

Jean-Marc Robitaille

Maire de Terrebonne

REPRÉSENTANTS DES MUNICIPALITÉS
DE LA COURONNE SUD :

Pierre Bourbonnais

Maire de Chambly

Réjean Boyer

Maire de Vaudreuil-Dorion

André J. Côté

Maire de Candiac

Jacques Moreau

Maire de Verchères



MEMBRES DU COMITE EXÉCUTIF

PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF :

Gérald Tremblay
Maire de Montréal

VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF :

Jacques Olivier
Maire de Longueuil

MEMBRES :

Georges Bossé
Membre du comité exécutif de Montréal
Président de l'arrondissement de Verdun

Pierre Bourbonnais
Maire de Chambly

Michel Prescott
Vice-président du comité exécutif de Montréal
Conseiller de ville de l'arrondissement
du Plateau Mont-Royal

Jean-Marc Robitaille
Maire de Terrebonne

Gilles Vaillancourt
Maire de Laval

Frank Zampino
Président du comité exécutif de Montréal
Président de l'arrondissement de Saint-Léonard



MEMBRES DES COMMISSIONS



AMÉNAGEMENT

PRÉSIDENTE :

Francine Senécal

Vice-présidente du comité exécutif
de Montréal

VICE-PRÉSIDENTS :

Jean-Jacques Beldié

Conseiller municipal de Laval

Claude Carignan

Maire de Saint-Eustache

MEMBRES :

Pierre Bourbonnais

Maire de Chambly

Laurent Dugas

Conseiller de ville de l'arrondissement
de Verdun

Jean Gérin

Membre du comité exécutif de Longueuil

Robert Libman

Membre du comité exécutif de Montréal

Frank Zampino

Président du comité exécutif de Montréal

DÉLÉGUÉS :

Basile Angelopoulos

Conseiller municipal de Laval
pour Jean-Jacques Beldié

Bertrand Girard

Conseiller de l'arrondissement
du Vieux-Longueuil pour Jean Gérin

Stéphane Harbour

Président de l'arrondissement d'Outremont
pour Frank Zampino



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS ET FINANCES

PRÉSIDENT :

Poste vacant

VICE-PRÉSIDENTS :

André J. Côté

Maire de Candiac

Jean Gérin

Membre du comité exécutif de Longueuil

MEMBRES :

Jean-Jacques Beldié

Conseiller municipal de Laval

Georges Bossé

Membre du comité exécutif de Montréal

Claude Carignan

Maire de Saint-Eustache

Alan DeSousa

Membre du comité exécutif de Montréal

Alvaro Farinacci

Conseiller municipal de Montréal,
arrondissement de LaSalle

DÉLÉGUÉS :

Michel Desjardins

Conseiller de l'arrondissement
du Vieux-Longueuil pour Jean Gérin

Norman Girard

Conseiller municipal de Laval
pour Jean-Jacques Beldié





ENVIRONNEMENT

PRÉSIDENT :

André Boileau

Vice-président du comité exécutif de Laval

VICE-PRÉSIDENTS :

Réjean Boyer

Maire de Vaudreuil-Dorion

Alvaro Farinacci

Conseiller municipal de Montréal,
arrondissement de LaSalle

MEMBRES :

Alan DeSousa

Membre du comité exécutif de Montréal

Michel Latendresse

Membre du comité exécutif de Longueuil

Gilles Pelletier

Maire de Lorraine

Frank Zampino

Président du comité exécutif de Montréal

DÉLÉGUÉS :

Bernard Blanchet

Conseiller de l'arrondissement de Lachine
pour Frank Zampino

Denise Filion

Conseillère de l'arrondissement de Boucherville
pour Michel Latendresse

Francine Légaré

Conseillère municipale de Laval
pour André Boileau



LOGEMENT SOCIAL

PRÉSIDENT :

Réjean Boyer

Maire de Vaudreuil-Dorion

VICE-PRÉSIDENTS :

James V. Infantino

Conseiller municipal de Montréal,
arrondissement de Montréal-Nord

Michel Latendresse

Membre du comité exécutif de Longueuil

MEMBRES :

André Boileau

Vice-président du comité exécutif de Laval

Gilles Pelletier

Maire de Lorraine

Michel Prescott

Vice-président du comité exécutif de Montréal

Francine Senécal

Vice-présidente du comité exécutif de Montréal

Frank Zampino

Président du comité exécutif de Montréal

DÉLÉGUÉS :

Suzanne Caron

Présidente de l'arrondissement de Mont-Royal
pour Frank Zampino

Richard Goyer

Conseiller municipal de Laval pour André Boileau

Manon D. Hénault

Conseillère de l'arrondissement du Vieux-Longueuil
pour Michel Latendresse





TRANSPORT

PRÉSIDENTE :

Chantal Deschamps
Mairesse de Repentigny

VICE-PRÉSIDENT :

Jean-Jacques Beldié
Conseiller municipal de Laval

MEMBRES :

Claude Dauphin
Membre du comité exécutif de Montréal

Jean Gérin
Membre du comité exécutif de Longueuil

James V. Infantino
Conseiller municipal de Montréal,
arrondissement de Montréal-Nord

Jacques Moreau
Maire de Verchères

Frank Zampino
Président du comité exécutif de Montréal

DÉLÉGUÉS :

Guy Boissy
Membre du comité exécutif de Longueuil
pour Jean Gérin

Roger Chartier
Maire de Calixa-Lavallée pour Jacques Moreau

Sylvie Clermont
Conseillère municipale de Laval pour
Jean-Jacques Beldié



MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

PRÉSIDENT :

Jacques Moreau
Maire de Verchères

VICE-PRÉSIDENT :

Richard Maheu
Président de la Fédération de l'UPA
Outaouais-Laurentides

MEMBRES :

André Boileau
Vice-président du comité exécutif de Laval

Claude Carignan
Maire de Saint-Eustache

Alan DeSousa
Membre du comité exécutif de Montréal
Président de l'arrondissement de Saint-Laurent

Michel Latendresse
Membre du comité exécutif de Longueuil

MEMBRES DE L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLAS (UPA) :

Marcel Denis
Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides

Bernard Isabey
Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe

Gilbert Mathieu
Fédération de l'UPA de Lanaudière

Eddy Proulx
Fédération de l'UPA de Saint-Jean-de-Valleyfield

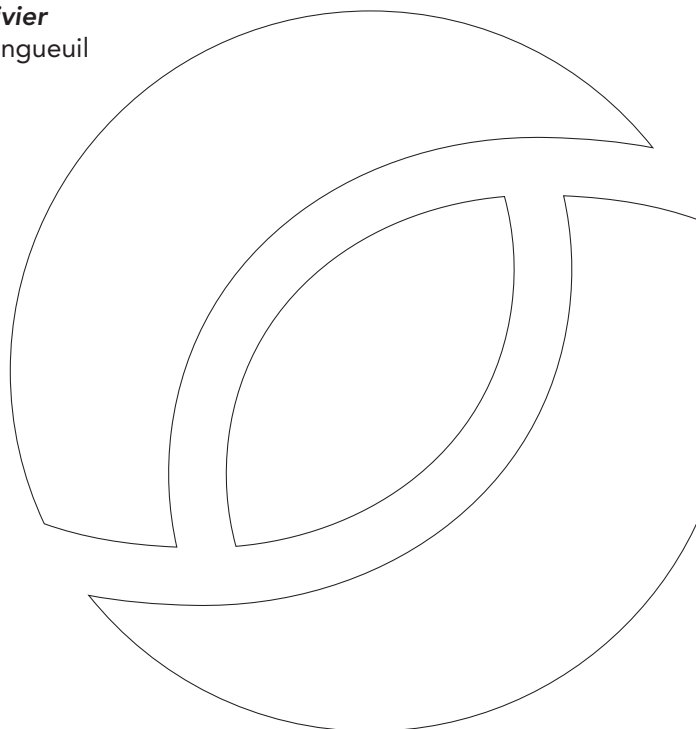


LES MEMBRES DE LA CMM AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT

Claude Dauphin
Membre du comité exécutif de Montréal
Président du conseil d'administration de la Société
de transport de Montréal

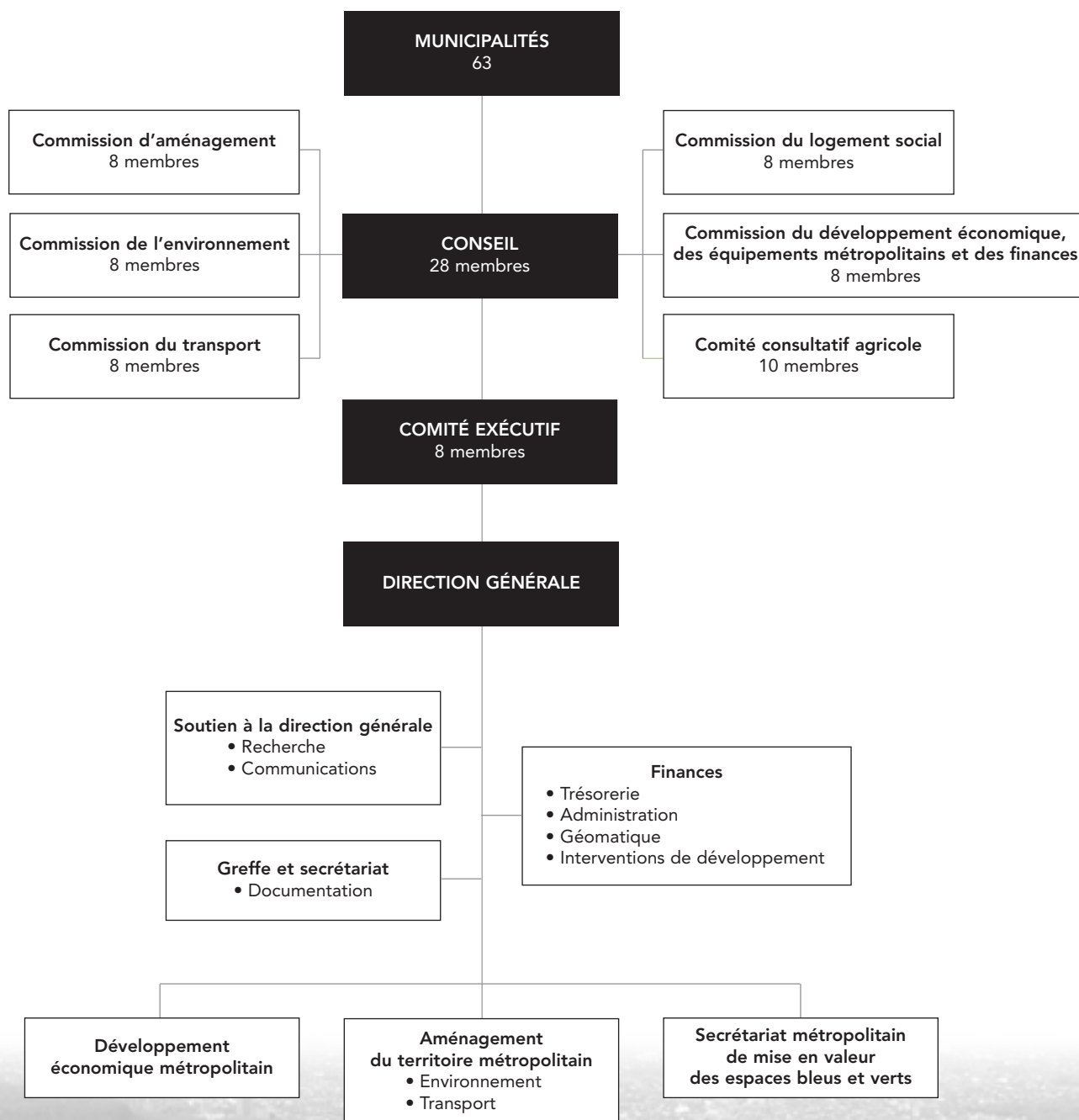
Chantal Deschamps
Mairesse de Repentigny

Jacques Olivier
Maire de Longueuil



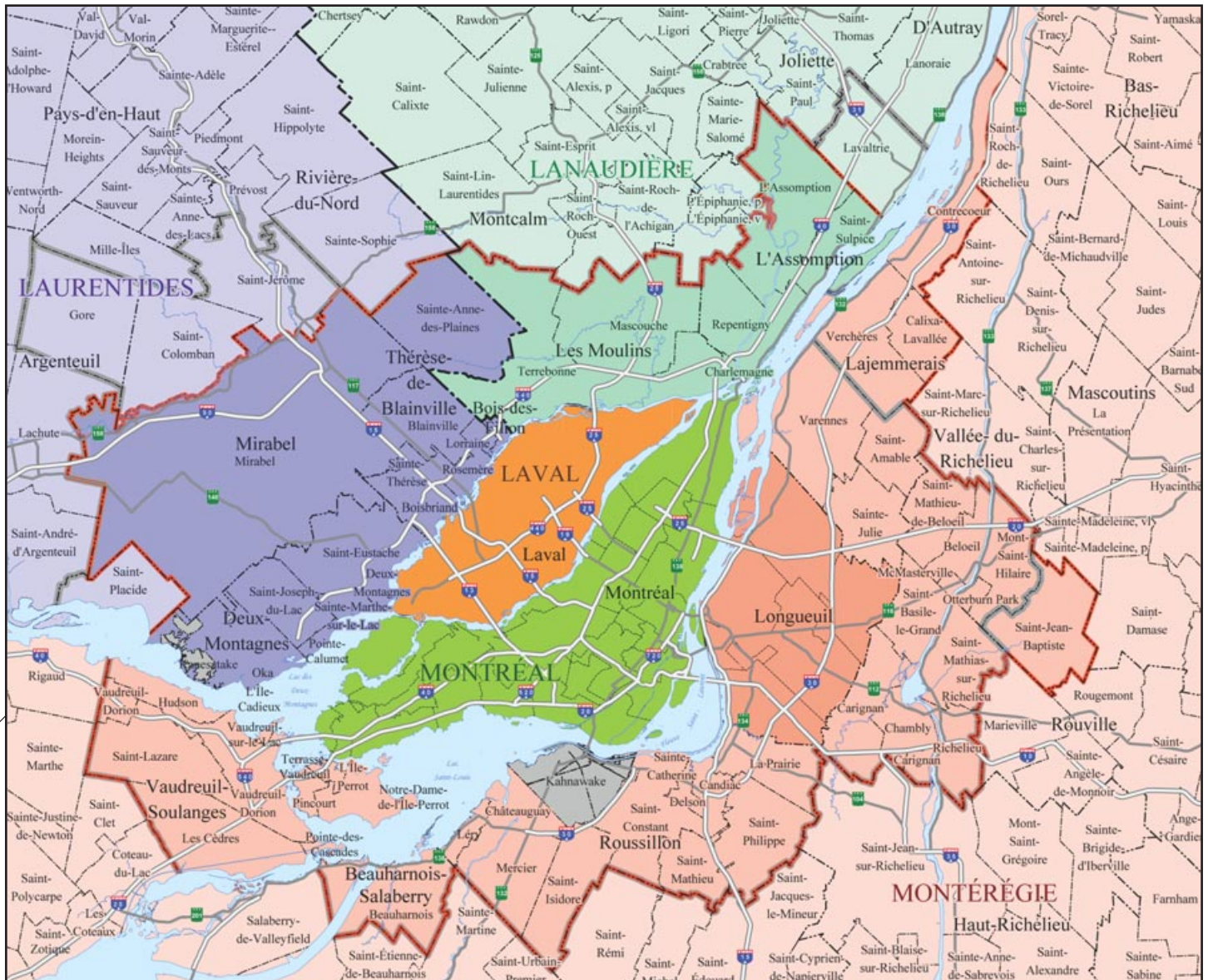


Organigramme





Territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal





Mot du président

J'ai le plaisir de présenter le budget 2004 de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Ce budget prévoit les sommes nécessaires pour permettre à la Communauté de poursuivre sa contribution afin d'accroître la compétitivité de la région métropolitaine de Montréal.

Avec la CMM, la région est en mesure de mieux se distinguer dans l'environnement toujours plus compétitif des régions métropolitaines. À cet égard, il faut travailler, ensemble, à l'amélioration de la qualité de vie de notre agglomération. La région métropolitaine doit offrir un aménagement du territoire harmonieux, des réseaux de transport routier et en commun efficaces et intégrés, des espaces naturels accessibles, un environnement sain, une offre diversifiée de logements et une stratégie de développement économique basée sur l'innovation qui favorise l'émergence de créneaux d'excellence.

L'une des premières actions réalisées par la Communauté pour atteindre ces objectifs a été l'adoption de l'Énoncé de vision stratégique du développement économique, social et environnemental de la région métropolitaine de Montréal. Cette vision, intitulée *Cap sur le monde : bâtir une communauté compétitive, attractive, solidaire et responsable*, a fait l'objet de consultations publiques sur le territoire. Pour la première fois, les élus de la région métropolitaine ont donc réfléchi d'une manière concertée à l'avenir de la région en partageant leurs préoccupations et leurs points de vue respectifs. La vision énoncée oriente, vers des objectifs communs et cohérents, les prochains outils de planification que la Communauté élabore actuellement.

La prochaine étape est l'adoption du Plan métropolitain de développement économique. Ce plan identifiera les principaux créneaux compétitifs de l'économie métropolitaine et définira les stratégies qui favoriseront l'innovation. À cet égard, la Communauté souhaite mettre en place, avec ses partenaires, une Table métropolitaine d'innovation qui réunira les principaux acteurs économiques et institutionnels de chacun des créneaux identifiés afin de discuter des différentes actions à entreprendre.

Mais pour que notre région métropolitaine ait les moyens de ses ambitions, nous devons donner priorité à l'enjeu de la diversification de nos sources de revenus. À cet égard, les municipalités demandent, depuis plusieurs mois déjà, d'être moins dépendantes de la taxe foncière qui ne permet pas de capter les revenus provenant de la croissance économique. Dans le contexte du ralentissement de la croissance démographique et du vieillissement de la population, les

viles de la CMM, qui investissent aussi pour favoriser cette croissance, doivent pouvoir recevoir une partie des revenus qui en découlent.

La Communauté invite donc les gouvernements du Québec et du Canada à un nouveau partenariat dans le cadre duquel les villes pourront bénéficier de nouvelles sources de revenus.

Ces nouveaux revenus seront notamment nécessaires afin d'assurer le financement du renouvellement des infrastructures des municipalités de la région dont les besoins sont estimés à environ neuf milliards de dollars pour les dix prochaines années. Les revenus issus de la diversification permettront également d'assurer le financement des champs de compétences stratégiques métropolitains.

À ce niveau, le transport en commun a été identifié comme le premier champ de compétences à devoir bénéficier des nouveaux revenus. L'urgence d'agir ne fait plus de doute. La CMM est d'ailleurs toujours en attente de la réponse du gouvernement du Québec quant à sa proposition de révision du cadre financier et institutionnel du transport en commun. La proposition de la CMM permettrait d'assurer le financement du transport en commun jusqu'en 2010.

Comme je l'exprimais à l'occasion du deuxième colloque des élus de la CMM, en octobre dernier, nous avons, ensemble, un pouvoir d'influence important face à nos partenaires, que ce soit le gouvernement provincial ou le gouvernement fédéral. En ayant adopté une vision cohérente et partagée du développement, nous avons franchi un pas dans la bonne direction. En restant unies et en travaillant de concert, les villes de la CMM contribueront non seulement à enrichir la population de notre territoire, mais aussi celles du Québec et du Canada tout entier. Pour obtenir de nouveaux revenus de croissance, il faudra cependant démontrer que nous sommes compétitifs, solidaires et responsables. Avec la CMM, nous avons un moyen collectif d'accélérer le développement économique de la région.

Alors que la CMM présente son quatrième énoncé budgétaire, il faut espérer que, à pareille date l'an prochain, les premiers éléments de solution auront été mis en place. La région doit rapidement pouvoir compter sur de nouvelles sources de revenus qui lui permettront de prendre résolument le virage métropolitain et de « bâtir une communauté compétitive, attractive, solidaire et responsable ».

Le président,

Gérald Tremblay



Mot du directeur général

Pour son quatrième exercice financier, la Communauté métropolitaine de Montréal présente un budget qui lui permettra de poursuivre ses différentes interventions en matière de planification, de coordination et de financement des grands champs de compétences stratégiques métropolitains, tout en contenant la variation des contributions financières des municipalités de son territoire à un niveau inférieur au taux d'inflation.

L'année qui s'achève aura été l'occasion pour la Communauté d'affirmer son rôle d'instance de planification pour l'élaboration de stratégies visant l'amélioration de la qualité de vie et l'accélération du développement économique de la région métropolitaine de Montréal dans son ensemble. À cet égard, l'adoption de la première vision stratégique de développement économique, social et environnemental marque l'amorce d'une série d'interventions pour mieux positionner la région métropolitaine dans l'environnement concurrentiel d'aujourd'hui.

Les activités relatives à la planification demeurent un volet important de l'action de la Communauté. À ce chapitre, le Schéma d'aménagement et de développement dotera la région métropolitaine du premier véritable outil d'aménagement jamais élaboré afin de mieux développer ses différents milieux de vie. Puisqu'il s'agit du premier document québécois d'aménagement réalisé à l'échelle métropolitaine, la Communauté entend en faire un document novateur qui ne sera pas seulement un outil de contrôle de l'urbanisation, mais discutera également des stratégies de développement permettant d'assurer l'amélioration de la qualité de vie de l'agglomération.

Outre le Schéma d'aménagement et de développement, la Communauté entend élaborer des outils de planification particuliers pour mieux s'attaquer aux problématiques sectorielles.

Ainsi, en matière de développement économique, la Communauté a déjà amorcé l'élaboration du premier Plan métropolitain de développement économique qui identifiera et renforcera les créneaux stratégiques. La Table métropolitaine d'innovation, qui sera prochainement mise en place, favorisera la synergie entre les acteurs clés de ces créneaux.

Au chapitre de l'environnement, la planification de la gestion des matières résiduelles fait actuellement l'objet d'une vaste consultation publique. Il s'agit d'un dossier auquel tous les élus de la Communauté accordent une très grande importance. À cet égard, les élus de la Communauté ont adopté une approche responsable : le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles établira une stratégie réaliste pour atteindre le plus rapidement possible l'objectif de récupération des matières résiduelles d'origine domestique qui a été fixé à 60 %.

Avec les règlements sur l'assainissement de l'air et sur l'assainissement de l'eau, qui seront présentés au cours de l'année 2004, la CMM aura adopté les principaux outils réglementaires en vue de contribuer de manière significative à l'amélioration de la qualité de l'environnement de l'agglomération.

La Communauté métropolitaine de Montréal est confrontée à des défis de taille en matière de transport. À ce niveau, une version préliminaire de l'identification du réseau artériel métropolitain a été achevée au cours de l'année 2003. La Communauté complétera les travaux pour estimer les coûts relatifs à la gestion et aux investissements nécessaires à la remise à niveau de ce réseau dès les premiers mois de 2004. La stratégie d'intervention à cet égard, dont la finalité visera l'amélioration de la fluidité de la circulation sur les principales artères de la région, devrait être déterminée au cours de l'année.

En 2003, la CMM a agi concrètement pour contribuer à l'amélioration des espaces bleus de la région. Ainsi, le Secrétariat métropolitain de mise en valeur des espaces bleus et verts de la Communauté a consenti, de concert avec les municipalités de son territoire et le ministère des Affaires municipales du Sport et du Loisir, un investissement total de 15,4 M\$ afin de financer 16 projets qui permettront à la population d'avoir un meilleur accès aux berges de l'archipel de Montréal. Une somme de 6 M\$ (la moitié provenant du gouvernement du Québec) sera à nouveau consacrée au fonds de développement de la CMM au cours de l'année 2004 afin de poursuivre les investissements dans des projets semblables. Rappelons que des projets totalisant 62,4 M\$ d'investissements ont été présentés à la CMM en 2003.



Au cours de 2004, la CMM poursuivra ses interventions en matière de financement. Ainsi, la CMM rembourse la portion municipale du déficit d'exploitation des 47 offices municipaux d'habitation situés sur son territoire de même que celle de la Corporation d'Habitations Jeanne-Mance. La contribution de base octroyée par les municipalités pour assurer la construction des logements abordables construits dans le cadre des programmes AccèsLogis Québec et Logement abordable Québec est également remboursée par la CMM. Enfin, une portion du déficit d'exploitation des équipements métropolitains (Jardin botanique, Insectarium, Planétarium, Biodôme et Cosmodôme) est aussi remboursée par la Communauté aux municipalités de Montréal et de Laval. Ces interventions, qui ont pour objectif de partager le financement de ces équipements entre les municipalités en fonction de leur potentiel fiscal respectif, représentent 70 % du budget de la Communauté.

Avec l'adoption de la vision stratégique de développement de la CMM, un premier jalon important de l'histoire de la Communauté a été posé en 2003. Par ailleurs, la Communauté a poursuivi de nombreux travaux de planification en matière d'aménagement, de développement économique, d'environnement, de transport et de logement social en plus de réaliser différentes études qui viennent appuyer ses travaux. Le budget 2004 permet à la CMM de poursuivre résolument sur cette lancée.

Le directeur général,

Massimo Iezzi





Les faits saillants du budget 2004

Le budget 2004 de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) s'élève à 73 027 450 \$, soit une augmentation de 2 205 950 \$ (3,1 %) comparativement au budget de l'année 2003.

Le surplus et les revenus de placements estimés permettent de contenir l'augmentation des quotes-parts municipales à 580 950 \$ pour l'année budgétaire 2004, soit une augmentation de 1,1 % seulement.

LES PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION SONT LES SUIVANTS :

• Développement économique	1 026 000 \$
• Aménagement du territoire métropolitain	(908 400 \$)
• Logement social (HLM-PSL)	500 000 \$
• Système transactionnel	367 500 \$
• Fonds de développement métropolitain	286 600 \$
• Dépenses générales	201 200 \$

Ces variations sont décrites ci-dessous.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Outre les coûts de système, la variation de 1 026 000 \$ comparativement au budget de 2003 s'explique par les ressources nécessaires à la préparation et à la mise en place du Plan métropolitain de développement économique, par le suivi de la stratégie au niveau de l'organisation économique du territoire, de l'action internationale et de la mise en place de la Table métropolitaine d'innovation.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

En raison de l'avancement des travaux du Schéma d'aménagement, le budget du service de l'aménagement diminue de 908 400 \$.

CONTRIBUTION AU LOGEMENT SOCIAL

La variation de 500 000 \$ correspond à l'augmentation des coûts prévus pour les remboursements que la CMM verse aux offices municipaux d'habitation (OMH) de son territoire pour payer leur déficit d'exploitation résultant des habitations à loyer modique (HLM) et du programme de supplément au loyer (PSL). La variation comprend aussi les sommes versées pour rembourser à la Corporation d'Habitations Jeanne-Mance la part de son déficit d'exploitation (25 %) qui est à la charge de la Ville de Montréal.

Par ailleurs, la contribution de la CMM aux fins des programmes AccèsLogis Québec et Logement abordable Québec a été stabilisée à son niveau de 2003.

Concrètement, la contribution actuelle de 12 600 000 \$ permettra de maintenir l'effort de la Communauté pour la construction de logements sociaux. Si d'autres sommes sont requises en cours d'année, la CMM recourra au fonds du logement social pour financer la construction d'unités supplémentaires.

SYSTÈME TRANSACTIONNEL

Cette variation s'explique par les investissements nécessaires à la mise en place d'un système transactionnel en ligne qui facilitera les échanges entre la CMM et les municipalités membres, plus particulièrement en regard de l'application des plans et des règlements de la Communauté.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT

Cette somme correspond au remboursement des coûts de fonctionnement du Secrétariat métropolitain de mise en valeur des espaces bleus et verts de l'année 2003, qui avaient été financés à même les sommes déposées au Fonds de développement.

DÉPENSES GÉNÉRALES

L'essentiel de cette variation s'explique par la hausse prévue au loyer (incluant les taxes foncières) du siège social de la CMM. Rappelons que le bail du siège social de la Communauté arrive à échéance à la fin du mois de novembre 2003.





Les principales activités prévues pour l'année 2004

Énoncé de vision stratégique et Schéma métropolitain d'aménagement et de développement

Au cours de l'année 2003, le conseil a adopté la première vision stratégique du développement économique, social et environnemental. Cette vision a fait l'objet de consultations publiques auprès de la population, des municipalités et des organismes du territoire.

Toujours en 2003, le conseil de la Communauté a adopté un Règlement de contrôle intérimaire (RCI) afin d'assurer une protection minimale du territoire durant la période d'élaboration du Schéma métropolitain d'aménagement et de développement. Ce dernier comprend quatre orientations : (1) la préservation de plus de 30 bois d'intérêt métropolitain, couvrant une superficie totale d'environ 200 km²; (2) la préservation de la zone agricole permanente par des mesures restrictives quant à l'empiètement par des activités urbaines; (3) la restriction à l'extension d'un service de transport guidé à l'extérieur du territoire de la CMM; (4) l'autorisation de déroger à certaines dispositions du règlement pour des projets gouvernementaux d'envergure métropolitaine. Ce règlement n'a toutefois pas été accepté par le ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir. Le conseil de la CMM compte réévaluer la situation, de façon à permettre l'entrée en vigueur du RCI dans les meilleurs délais.

Amorcé en 2003, le projet de Schéma métropolitain d'aménagement et de développement sera déposé au conseil en cours d'année 2004. Les élus du territoire seront appelés, lors du colloque des élus des 3 et 4 juin 2004, à valider un ensemble de constats et à se prononcer sur des scénarios d'interventions et des concepts d'organisation spatiale. Ces travaux seront menés en étroite collaboration avec le service du développement économique qui doit produire, pour la même période, un plan de développement économique. Les partenaires municipaux, de même que les différentes commissions de la CMM, seront largement mis à contribution pour la réalisation de cet important exercice.

Développement économique métropolitain

Comme prévu dans la *Loi sur la CMM*, un Plan métropolitain de développement économique sera déposé au cours de l'année 2004, soit un an après l'adoption du projet de l'énoncé de vision. La Communauté devra adopter le plan et le soumettre à une consultation publique.

Par ailleurs, la CMM a entrepris, en partenariat avec le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, une démarche majeure afin d'identifier et de structurer, avec les partenaires du milieu, les créneaux d'excellence sur le territoire de la région métropolitaine. L'identification de créneaux à fort potentiel d'accroissement de l'activité économique conduira au développement de projets majeurs reliés à ces filières afin de créer un effet d'entraînement sur la vitalité économique et sociale et de renforcer le positionnement international de la région métropolitaine.

Réseau artériel métropolitain et transport en commun

Le plan identifiant le réseau artériel métropolitain a été produit à partir d'une quinzaine de critères, validés par un comité technique représentatif du territoire. L'armature de base du règlement relatif aux normes minimales de gestion et d'harmonisation a été réalisée également selon une approche similaire.

Toutefois, afin d'évaluer adéquatement l'impact des normes minimales de gestion et d'harmonisation préconisées, une étude d'évaluation des coûts, tant au niveau des immobilisations que de l'entretien, a été réalisée.

En 2004, les projets de règlements sur le réseau artériel métropolitain et sur le cadre de gestion de cette compétence seront déposés au conseil. À la suite de leur adoption, ils seront soumis, pour avis, aux municipalités du territoire, aux divers partenaires concernés, de même qu'au ministre des Transports. À la lumière des commentaires formulés, le conseil procédera à l'adoption des règlements tout en identifiant les mesures financières nécessaires pour assurer leur mise en œuvre.

Au niveau du transport collectif, la CMM procédera à l'analyse des plans stratégiques de transport en commun des sociétés de transport. Elle formulera les recommandations nécessaires afin d'accélérer leur entrée en vigueur. De plus, conformément à l'article 158 de sa loi constitutive, la CMM compte procéder à des analyses en vue de l'élaboration d'un plan de transport collectif.





Les principales activités prévues pour l'année 2004 (suite)

Planification métropolitaine de la gestion des matières résiduelles

Après avoir fait l'objet d'une consultation publique au cours de l'année 2003, le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) sera adopté en 2004. Les règlements métropolitains et locaux devront être adoptés afin d'assurer la mise en œuvre de ce plan. Enfin, des négociations auront lieu avec le gouvernement du Québec pour établir les modalités de financement.

Assainissement de l'air et des eaux usées

C'est au cours de l'année 2004 que seront adoptés deux règlements majeurs en matière d'environnement : le Règlement métropolitain sur l'assainissement de l'air et le Règlement métropolitain sur le contrôle des déversements dans les égouts. L'adoption des projets de règlement sera éventuellement suivie de consultations publiques.

Secrétariat métropolitain de mise en valeur des espaces bleus et verts

Au cours de l'année 2004, le secrétariat continuera d'administrer les projets soumis dans le cadre du Programme de mise en valeur des espaces bleus et verts.

Le secrétariat poursuit, par ailleurs, sa participation aux travaux du comité sur l'utilisation de l'eau mis en place à l'initiative de la Commission mixte internationale Canada/États-Unis. Ce comité étudie, entre autres, l'impact de la baisse des niveaux d'eau sur les prises d'eau destinée à l'alimentation des réseaux d'aqueducs municipaux. Il s'agit d'une problématique extrêmement importante pour plusieurs municipalités de la CMM qui captent l'eau dans des cours d'eau qui connaîtront vraisemblablement une baisse de niveau. Cette baisse pourrait notamment obliger les municipalités à effectuer des investissements importants pour assurer la qualité de l'eau potable dans l'avenir.

Le secrétariat effectuera également une recherche sur les milieux humides et les plaines inondables qui sont des milieux sensibles que la CMM souhaite mieux protéger au cours des prochaines années. Une cartographie complète au 1 : 20 000 raffinerait la caractérisation de ces milieux.

Enfin, le secrétariat complètera l'évaluation et la validation du potentiel des grands bois qui ont été identifiés dans le cadre du Règlement de contrôle intérimaire de la CMM.

Études et publications

La Communauté métropolitaine poursuivra la production d'études et d'analyses pour mieux saisir la complexité de son territoire. Ces analyses apparaissent d'autant plus nécessaires que, même si plusieurs données et analyses sont déjà disponibles, elles sont rarement produites à l'échelle du territoire de la CMM.

Ainsi, lors du colloque des élus d'octobre 2003, la Communauté a procédé au lancement du premier volume de son périodique traitant de différentes thématiques métropolitaines. Le *Cahier métropolitain* présente, sur une base bisannuelle, un éclairage statistique sur différentes thématiques métropolitaines liées aux champs de compétences de la Communauté métropolitaine de Montréal notamment l'aménagement du territoire, l'économie, la culture, l'habitation, le transport et l'environnement.

La CMM continuera par ailleurs de produire son bulletin de conjoncture économique. Le premier numéro est paru en octobre 2003. Ce bulletin, intitulé *L'économie métropolitaine*, décrit l'évolution à court terme des principaux agrégats économiques et les faits saillants du trimestre, en plus d'offrir les statistiques économiques courantes de la région métropolitaine de Montréal et de ses cinq secteurs.

La CMM réalisera également un bilan annuel de l'économie métropolitaine. Celui-ci contiendra une analyse de l'évolution annuelle des principaux agrégats économiques et une rétrospective de l'année qui vient de s'écouler. Afin de permettre une évaluation de la performance de l'économie métropolitaine, le bilan annuel présentera les principaux indicateurs de positionnement disponibles (emploi, chômage, taux d'occupation immobiliers) dans les principales régions métropolitaines en Amérique du Nord. Le bilan permettra de dégager des enjeux qui pourront faire l'objet d'analyses plus poussées au cours de l'année.

La CMM offrira aussi d'autres publications de référence sur la région métropolitaine. Un profil statistique de la région, conçu à partir des données du dernier recensement de Statistique Canada, sera notamment publié d'ici la fin de 2003.



Fonds de développement métropolitain

Le fonds de développement métropolitain vise à financer des projets structurants qui : (1) favorisent le développement économique de la région métropolitaine; (2) assurent le rayonnement de la région métropolitaine; (3) intègrent la notion de réseau; (4) contribuent au renforcement de la solidarité métropolitaine.

Pour financer ce fonds, la CMM a mis en place, dès les premiers mois de 2002, un programme de partage de la croissance de l'assiette foncière des municipalités de son territoire qui permet d'amasser une somme de 3 M\$ annuellement.

Ce fonds finance des projets qui contribuent à la mise en valeur des espaces bleus et verts sur le territoire de la CMM. En 2003, la CMM a ainsi accepté de financer 16 projets qui, en considérant la contribution financière des municipalités et du gouvernement du Québec, totalisent des investissements de 15,4 M\$.

En 2004, la CMM prévoit à nouveau déposer une somme de 6 M\$ dans le fonds de développement métropolitain, la moitié provenant de la CMM et l'autre moitié du gouvernement du Québec. Cette somme permettra de poursuivre le financement des projets de mise en valeur des espaces bleus et verts. Rappelons que les municipalités de la CMM ont présenté des projets totalisant 62,4 M\$ d'investissements en 2003.

Logement social

Le budget 2004 fixe la contribution aux fins du logement social à un montant de 26,8 M\$. Cette somme répondra aux diverses obligations prévues par la *Loi sur la CMM*, soit : (1) le remboursement, aux offices municipaux d'habitations et à la Corporation d'Habitations Jeanne-Mance, de la part de leur déficit d'exploitation à la charge des municipalités; (2) le remboursement, aux municipalités, du montant de la contribution de base qu'elles versent pour la construction d'unités de logements dans le cadre des programmes AccèsLogis Québec et Logement abordable Québec.

Les quotes-parts versées par les villes aux fins du logement social sont déposées dans le fonds du logement social, lequel a été mis en place par la CMM en 2002.

Outre ses interventions financières, la CMM poursuit ses analyses afin d'identifier des interventions complémentaires qui favorisent l'augmentation de l'offre de logements abordables sur son territoire. Par ailleurs, la CMM amorcera, au cours de 2004, l'élaboration d'une politique du logement social.

Équipements métropolitains

Le déficit d'exploitation des équipements scientifiques métropolitains (Planétarium, Jardin botanique, Insectarium, Biodôme et Cosmodôme) sera financé selon les termes prévus dans l'entente de cinq ans qui lie le gouvernement du Québec, les villes hôtes (Montréal et Laval) et la CMM.

À l'instar de la contribution du gouvernement du Québec fixée à un maximum annuel de 13 M\$, le conseil a décidé de plafonner à 12,2 M\$ la contribution de la CMM aux déficits des équipements scientifiques pour l'année 2004.

Géomatique

Les efforts réalisés en 2003 pour l'intégration des diverses bases de données topographiques, foncières et thématiques se poursuivront en 2004 et seront bonifiés par la mise à jour de la plupart des bases de données. La CMM prévoit jouer un rôle de premier plan auprès des divers acteurs du monde géomatique pour la réalisation d'une couverture photographique satisfaisant les besoins des villes et de la CMM au printemps 2004.

De plus, l'année 2004 sera l'occasion, pour la CMM, de finaliser la conclusion d'ententes de partage de données avec les municipalités de son territoire et ses partenaires, ce qui permettra à la CMM d'offrir l'accès interactif aux informations géographiques par le Système d'information géographique métropolitain d'aménagement (SIGMA), tout en respectant les droits d'auteur des organismes sources.

Des outils informatiques seront aussi développés en 2004 pour l'automatisation de la mise à jour du plan d'occupation du sol et pour le maintien d'une géobase routière métropolitaine adaptée aux besoins de planification et intégrant les résultats de l'enquête origine-destination présentement en cours.

Enfin, le service de la géomatique devra intégrer au SIGMA l'ensemble des cartes du Schéma métropolitain d'aménagement et de développement actuellement en élaboration.



Les principales activités prévues pour l'année 2004 (suite et fin)

Outils de communication

Le site Internet de la CMM, mis en ligne en octobre 2002, contribue à mieux faire connaître aux municipalités et au grand public les différentes activités de la Communauté. En plus d'y trouver de l'information générale sur les activités de la Communauté, le site permet d'y télécharger les différentes publications de la CMM. En outre, lorsque nécessaire, la Communauté met en ligne des microsites thématiques. De tels microsites ont été élaborés pour soutenir les consultations publiques réalisées dans le cadre de la vision stratégique de développement et celui de l'élaboration du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles.

Au cours de 2004, la Communauté entreprendra une révision complète de l'architecture de son site Internet. En outre, un système transactionnel, facilitant les échanges entre les municipalités et la Communauté, sera élaboré. Ce site émettra notamment des permis relatifs aux différents règlements métropolitains.

La Communauté a tenu, en octobre 2003, la deuxième édition de son colloque des élus. Ce colloque, dont le thème était *Bâtir notre communauté ensemble*, fut l'occasion pour les élus d'entendre des panélistes et de discuter autour des sujets de la diversification des sources de revenus, de la vision stratégique et de la gouvernance métropolitaine. La troisième édition du colloque des élus aura lieu en juin 2004 et devrait être l'occasion de discuter du Plan métropolitain de développement économique et du Schéma d'aménagement et de développement actuellement en cours d'élaboration.

Enfin, de nombreuses séances de consultations publiques ont été réalisées en 2003. Plusieurs séances ont eu lieu dans le cadre de l'adoption de l'énoncé de vision stratégique de développement. De nombreuses réactions sur le projet d'énoncé préparé par la Communauté ont pu être recueillies. Un rapport de consultation, disponible sur le site de la Communauté, fait le bilan de ces consultations. Le projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles fera également l'objet, jusqu'à la fin de 2003, de nombreuses séances de consultations par l'entremise d'une commission indépendante. Cette commission devrait remettre, en mars 2004, son rapport de consultation à la CMM qui le prendra en considération pour finaliser le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles.



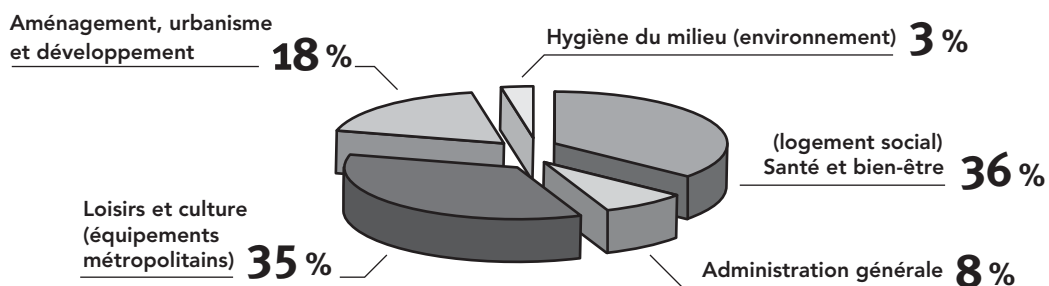
SOMMAIRE DES DÉPENSES ET DES REVENUS

DÉPENSES	Budget 2004	Budget 2003
Dépenses des services		
Conseil et Comité exécutif	1 128 000	1 065 900
Direction générale	971 400	969 650
Développement économique métropolitain	1 381 500	355 500
Secrétariat métropolitain de mise en valeur des espaces bleus et verts	292 900	286 600
Aménagement du territoire métropolitain	2 573 000	3 481 400
Greffes et secrétariat	434 800	412 600
Finances	2 087 450	1 476 950
Dépenses générales	1 311 600	1 115 100
Interventions de développement		
Assainissement de l'air	1 682 800	1 280 400
Logement social (HLM-PSL)	14 200 000	13 682 500
Logement social (AccèsLogis - Logement abordable)	12 564 000	12 581 500
Équipements métropolitains	25 200 000	25 200 000
Promotion, prospection et concertation	3 200 000	3 200 000
Fonds de développement métropolitain	6 000 000	5 713 400
Total des dépenses	73 027 450	70 821 500
REVENUS	Budget 2004	Budget 2003
Quotes-parts des municipalités	52 127 450	51 546 500
Transferts conditionnels		
Équipements métropolitains	13 000 000	13 000 000
MAMM – fonds de développement métropolitain	3 000 000	3 000 000
Ministère de l'Environnement	1 750 000	2 425 000
	17 750 000	18 425 000
Autres revenus		
Revenus de placement	500 000	250 000
Affectation du surplus	2 650 000	600 000
	3 150 000	850 000
Total des revenus	73 027 450	70 821 500

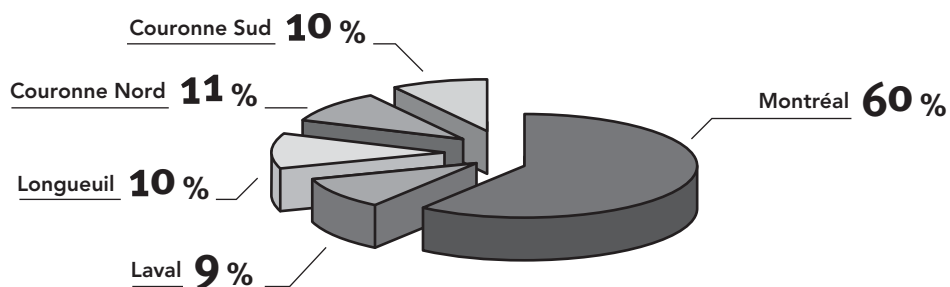


BUDGET 2004

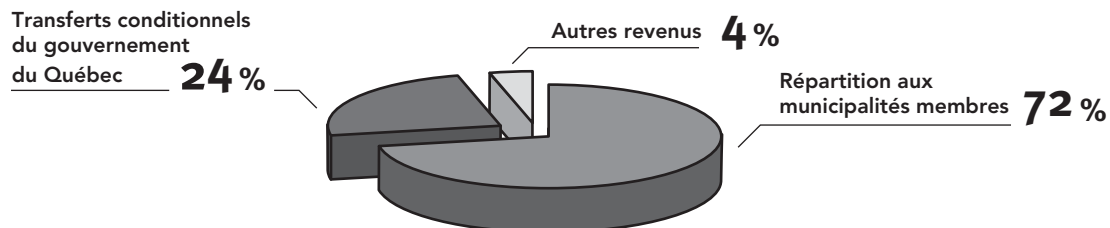
Dépenses des services



Quotes-parts provisoires



Revenus



RÉPARTITION DES QUOTES-PARTS PROVISOIRES POUR L'EXERCICE 2004

Sommaire par secteur de la CMM

Secteurs de la CMM	Richesse foncière uniformisée 2003		Assiette de taxation non résidentielle ajustée		Potentiel fiscal (art. 177) 2003		Croissance moyenne de RFU 2001-2003		Population	
	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	Nbre
Montréal	58,7	105 151 820 532	69,6	13 880 499 044	59,8	119 032 319 576	39,9	941 774 835	53,5	1 837 072
Laval	9,4	16 807 603 316	7,6	1 511 135 436	9,2	18 318 738 752	9,7	229 659 325	10,3	352 402
Longueuil	10,4	18 664 229 939	9,1	1 813 503 410	10,3	20 477 733 349	14,7	347 194 275	11,2	385 690
Couronne Nord	11,2	19 992 029 937	7,8	1 548 087 470	10,8	21 540 117 407	19,0	448 834 515	13,3	457 937
Couronne Sud	10,3	18 454 347 816	6,0	1 192 994 704	9,9	19 647 342 520	16,6	392 721 025	11,6	398 450
TOTAL	100	179 070 031 540	100	19 946 220 064	100	199 016 251 604	100	2 360 183 974	100	3 431 551

Secteurs de la CMM	Répartition n° 1		Répartition n° 2 Équip. MTL		Répartition n° 3 Équip. Laval		Répartition n° 4a RFU		Répartition n° 4b Croissance RF		Cotisations corporatives	
	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$
Montréal	59,8	21 931 648	41,2	4 767 525	65,9	420 275	58,7	880 816	39,9	598 539	53,5	138 548
Laval	9,2	3 375 219	13,5	1 556 140	0,0	-	9,4	140 791	9,7	145 959	10,3	26 577
Longueuil	10,3	3 773 013	15,0	1 739 542	11,3	72 302	10,4	156 343	14,7	220 657	11,2	29 088
Couronne Nord	10,8	3 968 756	15,8	1 829 790	11,9	76 053	11,2	167 465	19,0	285 254	13,3	34 537
Couronne Sud	9,9	3 620 014	14,4	1 669 002	10,9	69 370	10,3	154 585	16,6	249 591	11,6	30 050
TOTAL	100	36 668 650	100	11 562 000	100	638 000	100	1 500 000	100	1 500 000	100	258 800

Secteurs de la CMM	Total des quotes-parts provisaires 2004		Total des quotes-parts définitives 2003		Différence
	%	\$	%	\$	
Montréal	55,1	28 737 351	55,1	28 391 778	345 573
Laval	10,1	5 244 686	10,1	5 190 890	53 796
Longueuil	11,5	5 990 945	11,5	5 930 881	60 064
Couronne Nord	12,2	6 361 855	12,2	6 298 216	63 639
Couronne Sud	11,1	5 792 612	11,1	5 734 735	57 878
TOTAL	100	52 127 450	100	51 546 500	580 950



RÉPARTITION DES QUOTES-PARTS PROVISOIRES POUR L'EXERCICE 2004

Municipalités	Répartition n° 1		Répartition n° 2 Équip. MTL		Répartition n° 3 Équip. Laval		Répartition n° 4a RFU		Répartition n° 4b Croissance RF		Cotisations corporatives
	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	\$
MONTREAL	59,810	21 931 648	41,234	4 767 525	65,874	420 275	58,721	880 816	39,903	598 539	138 548
LAVAL	9,205	3 375 219	13,459	1 556 140	0,000	0	9,386	140 791	9,731	145 959	26 577
LONGUEUIL	10,289	3 773 013	15,045	1 739 542	11,333	72 302	10,423	156 343	14,710	220 657	29 088
COURONNE NORD											
Blainville	1,027	376 620	1,502	173 640	1,131	7 217	1,071	16 071	2,229	33 430	2 799
Boisbriand	0,685	251 263	1,002	115 844	0,755	4 815	0,684	10 256	2,000	29 996	2 072
Bois-des-Filion	0,158	57 797	0,230	26 647	0,174	1 108	0,163	2 441	0,498	7 475	593
Charlemagne	0,086	31 389	0,125	14 472	0,094	602	0,090	1 355	0,021	317	447
Deux-Montagnes	0,304	111 631	0,445	51 467	0,335	2 139	0,332	4 987	0,440	6 595	1 326
L'Assomption	0,325	119 044	0,475	54 885	0,358	2 281	0,339	5 081	0,579	8 680	1 211
Lorraine	0,288	105 665	0,421	48 717	0,317	2 025	0,317	4 762	0,217	3 258	730
Mascouche	0,608	222 907	0,889	102 771	0,670	4 272	0,637	9 557	1,237	18 558	2 253
Mirabel	0,975	357 402	1,425	164 780	1,073	6 849	0,943	14 146	2,197	32 954	2 112
Oka	0,111	40 811	0,163	18 816	0,123	782	0,118	1 773	0,171	2 563	329
Pointe-Calumet	0,083	30 495	0,122	14 060	0,092	584	0,091	1 358	0,121	1 817	443
Repentigny	1,641	601 645	2,399	277 387	1,807	11 529	1,710	25 648	1,705	25 579	5 593
Rosemère	0,549	201 321	0,803	92 819	0,605	3 858	0,554	8 311	1,579	23 684	1 051
Sainte-Anne-des-Plaines	0,276	101 070	0,403	46 598	0,304	1 937	0,273	4 102	0,000	0	1 007
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	0,171	62 850	0,251	28 977	0,189	1 204	0,183	2 744	0,240	3 600	653
Sainte-Thérèse	0,586	214 900	0,857	99 080	0,645	4 118	0,603	9 039	0,631	9 472	1 856
Saint-Eustache	0,933	342 178	1,364	157 761	1,028	6 557	0,950	14 243	0,920	13 804	3 114
Saint-Joseph-du-Lac	0,113	41 309	0,165	19 045	0,124	792	0,121	1 811	0,128	1 924	375
Saint-Sulpice	0,072	26 253	0,105	12 104	0,079	503	0,077	1 157	0,051	772	264
Terrebonne	1,833	672 206	2,681	309 920	2,019	12 881	1,908	28 626	4,052	60 777	6 309
COURONNE SUD											
Beauharnois	0,218	79 969	0,319	36 870	0,240	1 532	0,226	3 393	0,183	2 752	881
Beloeil	0,442	161 932	0,646	74 659	0,486	3 103	0,456	6 837	0,329	4 942	1 482
Calixa-Lavallée	0,017	6 381	0,025	2 942	0,019	122	0,019	286	0,020	306	37
Candiac	0,395	144 901	0,578	66 807	0,435	2 777	0,411	6 169	0,675	10 126	978
Carignan	0,176	64 361	0,257	29 674	0,193	1 233	0,190	2 853	0,282	4 231	451
Chambly	0,450	165 049	0,658	76 096	0,496	3 163	0,466	6 996	0,502	7 536	1 579
Châteauguay	0,828	303 471	1,210	139 915	0,912	5 815	0,859	12 885	0,589	8 842	3 175
Contrecoeur	0,196	71 735	0,286	33 073	0,215	1 375	0,180	2 693	0,145	2 171	400
Delson	0,179	65 730	0,262	30 305	0,197	1 260	0,175	2 627	0,238	3 568	548



RÉPARTITION DES QUOTES-PARTS PROVISOIRES POUR L'EXERCICE 2004 (suite et fin)

Municipalités	Répartition n° 1		Répartition n° 2 Équip. MTL		Répartition n° 3 Équip. Laval		Répartition n° 4a RFU		Répartition n° 4b Croissance RF		Cotisations corporatives
	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	\$
Hudson	0,273	100 278	0,400	46 233	0,301	1 922	0,296	4 443	0,554	8 306	363
La Prairie	0,456	167 194	0,667	77 084	0,502	3 204	0,481	7 213	0,735	11 019	1 469
Léry	0,068	24 980	0,100	11 517	0,075	479	0,074	1 117	0,032	487	179
Les Cèdres	0,139	50 940	0,203	23 486	0,153	976	0,147	2 199	0,335	5 032	412
L'Île-Cadieux	0,013	4 934	0,020	2 275	0,015	95	0,015	224	0,036	547	9
L'Île-Perrot	0,194	70 962	0,283	32 717	0,213	1 360	0,203	3 046	0,271	4 070	724
McMasterville	0,077	28 265	0,113	13 032	0,085	542	0,081	1 220	0,000	0	307
Mercier	0,213	78 052	0,311	35 986	0,234	1 496	0,225	3 379	0,172	2 574	745
Mont-Saint-Hilaire	0,440	161 522	0,644	74 469	0,485	3 095	0,468	7 026	0,897	13 458	1 109
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	0,249	91 477	0,365	42 175	0,275	1 753	0,273	4 093	0,797	11 961	659
Otterburn Park	0,159	58 180	0,232	26 824	0,175	1 115	0,174	2 615	0,197	2 949	616
Pincourt	0,211	77 314	0,308	35 646	0,232	1 482	0,224	3 361	0,168	2 516	766
Pointe-des-Cascades	0,018	6 673	0,027	3 077	0,020	128	0,020	295	0,002	25	74
Richelieu	0,116	42 679	0,170	19 677	0,128	818	0,122	1 831	0,283	4 245	376
Saint-Amable	0,133	48 796	0,195	22 497	0,147	935	0,143	2 138	0,126	1 883	572
Saint-Basile-le-Grand	0,287	105 057	0,419	48 437	0,316	2 013	0,306	4 594	0,595	8 929	961
Saint-Constant	0,456	167 304	0,667	77 135	0,503	3 206	0,482	7 226	0,847	12 711	1 755
Sainte-Catherine	0,329	120 640	0,481	55 621	0,362	2 312	0,343	5 152	0,610	9 157	1 222
Sainte-Julie	0,693	254 174	1,014	117 187	0,763	4 871	0,726	10 888	1,606	24 087	2 087
Saint-Isidore	0,066	24 279	0,097	11 194	0,073	465	0,070	1 050	0,093	1 392	183
Saint-Jean-Baptiste	0,088	32 250	0,129	14 869	0,097	618	0,092	1 379	0,114	1 705	221
Saint-Lazare	0,435	159 516	0,636	73 545	0,479	3 057	0,476	7 135	1,537	23 050	1 052
Saint-Mathias-sur-Richelieu	0,102	37 309	0,149	17 201	0,112	715	0,108	1 627	0,146	2 189	324
Saint-Mathieu	0,046	16 790	0,067	7 741	0,050	322	0,047	712	0,028	413	151
Saint-Mathieu-de-Beloeil	0,094	34 344	0,137	15 834	0,103	658	0,094	1 404	0,175	2 623	169
Saint-Philippe	0,100	36 593	0,146	16 871	0,110	701	0,108	1 615	0,244	3 663	295
Terrasse-Vaudreuil	0,043	15 689	0,063	7 234	0,047	301	0,046	696	0,033	495	155
Varennnes	0,691	253 258	1,010	116 764	0,761	4 853	0,678	10 168	1,444	21 667	1 563
Vaudreuil-Dorion	0,624	228 949	0,913	105 557	0,688	4 387	0,630	9 449	1,293	19 391	1 557
Vaudreuil-sur-le-Lac	0,033	12 046	0,048	5 554	0,036	231	0,036	543	0,086	1 285	73
Verchères	0,126	46 039	0,184	21 226	0,138	882	0,134	2 004	0,219	3 285	369
TOTAL	100,0	36 668 650	100,0	11 562 000	100,0	638 000	100,00	1 500 000	100,00	1 500 000	258 800

Source : Ministère des Affaires municipales et de la Métropole, Direction des politiques fiscales et économiques, données du 17 janvier 2003.



RÉPARTITION DES QUOTES-PARTS PROVISOIRES POUR L'EXERCICE 2004

Municipalités	Total des quotes-parts provisaires 2004	Total des quotes-parts définitives 2003	Différence
	\$	\$	\$
MONTRÉAL	28 737 351	28 391 778	345 573
LAVAL	5 244 686	5 190 890	53 796
LONGUEUIL	5 990 945	5 930 881	60 064
COURONNE NORD			
Blainville	609 778	603 795	5 983
Boisbriand	414 245	410 230	4 016
Bois-des-Filion	96 060	95 123	937
Charlemagne	48 581	48 057	524
Deux-Montagnes	178 145	176 314	1 831
L'Assomption	191 181	189 252	1 929
Lorraine	165 156	163 484	1 672
Mascouche	360 318	356 707	3 611
Mirabel	578 243	572 628	5 615
Oka	65 073	64 422	651
Pointe-Calumet	48 756	48 246	510
Repentigny	947 382	937 693	9 689
Rosemère	331 045	327 898	3 146
Sainte-Anne-des-Plaines	154 714	153 079	1 635
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	100 029	99 009	1 020
Sainte-Thérèse	338 464	335 020	3 444
Saint-Eustache	537 656	532 154	5 503
Saint-Joseph-du-Lac	65 256	64 591	664
Saint-Sulpice	41 053	40 628	425
Terrebonne	1 090 719	1 079 887	10 833
COURONNE SUD			
Beauharnois	125 398	124 094	1 304
Beloeil	252 955	250 350	2 605
Calixa-Lavallée	10 075	9 975	100
Candiac	231 758	229 468	2 291
Carignan	102 803	101 783	1 019
Chambly	260 420	257 757	2 663
Châteauguay	474 104	469 175	4 929
Contrecoeur	111 447	110 323	1 124
Delson	104 038	102 986	1 051



RÉPARTITION DES QUOTES-PARTS PROVISOIRES POUR L'EXERCICE 2004 (suite et fin)

Municipalités	Total des quotes-parts provisaires 2004	Total des quotes-parts définitives 2003	Différence
	\$	\$	\$
Hudson	161 545	159 996	1 548
La Prairie	267 184	264 501	2 683
Léry	38 758	38 362	396
Les Cèdres	83 045	82 232	813
L'Île-Cadieux	8 083	8 008	75
L'Île-Perrot	112 879	111 729	1 150
McMasterville	43 366	42 906	460
Mercier	122 232	120 973	1 259
Mont-Saint-Hilaire	260 679	258 123	2 555
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	152 118	150 667	1 451
Otterburn Park	92 299	91 353	946
Pincourt	121 085	119 835	1 251
Pointe-des-Cascades	10 272	10 163	109
Richelieu	69 626	68 941	685
Saint-Amable	76 822	76 022	800
Saint-Basile-le-Grand	169 992	168 302	1 690
Saint-Constant	269 337	266 619	2 718
Sainte-Catherine	194 104	192 149	1 955
Sainte-Julie	413 294	409 233	4 061
Saint-Isidore	38 562	38 176	386
Saint-Jean-Baptiste	51 042	50 532	510
Saint-Lazare	267 355	264 837	2 519
Saint-Mathias-sur-Richelieu	59 365	58 767	598
Saint-Mathieu	26 128	25 858	270
Saint-Mathieu-de-Beloeil	55 032	54 497	536
Saint-Philippe	59 740	59 156	584
Terrasse-Vaudreuil	24 571	24 317	254
Varennnes	408 274	404 288	3 986
Vaudreuil-Dorion	369 290	365 669	3 620
Vaudreuil-sur-le-Lac	19 731	19 542	189
Verchères	73 806	73 071	735
TOTAL	52 127 450	51 546 500	580 950



DONNÉES SUR LES MUNICIPALITÉS DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Municipalités	Richesse foncière uniformisée 2003	Assiette de taxation ⁽¹⁾ non résidentielle ajustée	Potentiel fiscal (art. 177) ⁽²⁾ 2003	Croissance de RFU 2001-2003	Population ⁽³⁾ (2003)
	\$	\$	\$	\$	N ^{bre}
MONTRÉAL	105 151 820 532	13 880 499 044	119 032 319 576	941 774 835	1 837 072
LAVAL	16 807 603 316	1 511 135 436	18 318 738 752	229 659 325	352 402
LONGUEUIL	18 664 229 939	1 813 503 410	20 477 733 349	347 194 275	385 690
COURONNE NORD					
Blainville	1 918 582 760	125 493 446	2 044 076 206	52 601 360	37 111
Boisbriand	1 224 312 826	139 395 412	1 363 708 238	47 197 165	27 473
Bois-des-Filion	291 375 809	22 311 443	313 687 252	11 760 800	7 868
Charlemagne	161 770 130	8 590 784	170 360 914	498 300	5 922
Deux-Montagnes	595 322 368	10 545 440	605 867 808	10 377 365	17 578
L'Assomption	606 566 019	39 536 587	646 102 606	13 656 835	16 051
Lorraine	568 438 251	5 050 226	573 488 477	5 125 800	9 683
Mascouche	1 140 938 536	68 873 133	1 209 811 669	29 199 725	29 871
Mirabel	1 688 756 713	251 014 601	1 939 771 314	51 851 700	28 010
Oka	211 602 375	9 894 290	221 496 665	4 033 200	4 360
Pointe-Calumet	162 083 189	3 424 700	165 507 889	2 858 700	5 872
Repentigny	3 061 884 850	203 495 201	3 265 380 051	40 247 445	74 165
Rosemère	992 154 614	100 501 541	1 092 656 155	37 266 050	13 940
Sainte-Anne-des-Plaines	489 737 670	58 814 240	548 551 910	0	13 346
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	327 579 068	13 536 211	341 115 279	5 665 025	8 659
Sainte-Thérèse	1 079 054 640	87 300 872	1 166 355 512	14 903 140	24 603
Saint-Eustache	1 700 273 219	156 870 861	1 857 144 080	21 719 665	41 295
Saint-Joseph-du-Lac	216 169 198	8 031 498	224 200 696	3 026 900	4 976
Saint-Sulpice	138 099 949	4 387 608	142 487 557	1 215 200	3 497
Terrebonne	3 417 327 753	231 019 376	3 648 347 129	95 630 140	83 657
COURONNE SUD					
Beauharnois	405 045 558	28 979 279	434 024 837	4 330 900	11 686
Beloeil	816 246 240	62 627 321	878 873 561	7 775 555	19 655
Calixa-Lavallée	34 194 576	440 183	34 634 759	481 800	488
Candiac	736 514 445	49 926 096	786 440 541	15 933 275	12 969
Carignan	340 576 746	8 738 258	349 315 004	6 657 080	5 976
Chambly	835 237 270	60 555 130	895 792 400	11 858 245	20 938
Châteauguay	1 538 191 949	108 875 539	1 647 067 488	13 912 955	42 097
Contrecoeur	321 518 237	67 815 517	389 333 754	3 416 525	5 301
Delson	313 655 048	43 090 178	356 745 226	5 613 675	7 265



DONNÉES SUR LES MUNICIPALITÉS DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

(suite et fin)

Municipalités	Richesse foncière uniformisée 2003	Assiette de taxation ⁽¹⁾ non résidentielle ajustée	Potentiel fiscal (art. 177) ⁽²⁾ 2003	Croissance de RFU 2001-2003	Population ⁽³⁾ (2003)
	\$	\$	\$	\$	N ^{bre}
Hudson	530 393 880	13 858 290	544 252 170	13 069 385	4 811
La Prairie	861 112 763	46 317 545	907 430 308	17 338 190	19 482
Léry	133 337 390	2 240 670	135 578 060	766 000	2 370
Les Cèdres	262 530 006	13 945 298	276 475 304	7 916 900	5 465
L'Île-Cadieux	26 778 146	0	26 778 146	859 900	125
L'Île-Perrot	363 691 203	21 449 952	385 141 155	6 403 600	9 603
McMasterville	145 684 397	7 722 561	153 406 958	0	4 077
Mercier	403 364 553	20 256 872	423 621 425	4 050 400	9 883
Mont-Saint-Hilaire	838 741 870	37 903 666	876 645 536	21 174 875	14 710
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	488 633 106	7 850 345	496 483 451	18 819 500	8 737
Otterburn Park	312 187 561	3 578 043	315 765 604	4 640 600	8 171
Pincourt	401 253 333	18 364 892	419 618 225	3 959 420	10 155
Pointe-des-Cascades	35 242 400	975 913	36 218 313	38 900	981
Richelieu	218 583 441	13 054 882	231 638 323	6 679 180	4 981
Saint-Amable	255 233 246	9 604 086	264 837 332	2 963 000	7 590
Saint-Basile-le-Grand	548 480 712	21 709 515	570 190 227	14 049 425	12 748
Saint-Constant	862 623 453	45 403 614	908 027 067	20 000 300	23 270
Sainte-Catherine	615 037 781	39 724 934	654 762 715	14 408 650	16 206
Sainte-Julie	1 299 865 165	79 645 111	1 379 510 276	37 900 245	27 670
Saint-Isidore	125 290 094	6 480 068	131 770 162	2 190 700	2 420
Saint-Jean-Baptiste	164 609 369	10 427 008	175 036 377	2 683 060	2 924
Saint-Lazare	851 804 746	13 955 568	865 760 314	36 268 800	13 953
Saint-Mathias-sur-Richelieu	194 228 732	8 262 661	202 491 393	3 444 900	4 296
Saint-Mathieu	84 968 263	6 158 452	91 126 715	649 375	1 997
Saint-Mathieu-de-Beloil	167 561 472	18 837 249	186 398 721	4 127 900	2 240
Saint-Philippe	192 851 527	5 754 976	198 606 503	5 763 960	3 917
Terrasse-Vaudreuil	83 127 466	2 025 556	85 153 022	779 480	2 061
Varenes	1 213 881 680	160 656 991	1 374 538 671	34 092 545	20 720
Vaudreuil-Dorion	1 128 016 765	114 585 153	1 242 601 918	30 510 750	20 650
Vaudreuil-sur-le-Lac	64 860 920	516 400	65 377 320	2 021 800	964
Verchères	239 192 307	10 680 932	249 873 239	5 169 275	4 898
TOTAL	179 070 031 540	19 946 220 064	199 016 251 604	2 360 183 974	3 431 551

1. L'assiette des immeubles assujettis à la taxe ou la surtaxe sur les immeubles non résidentiels est estimée (rôle d'évaluation au 15/10/2002).
2. Potentiel fiscal incluant un coefficient de 0,48 selon l'art. 58, par. 3° du PL 170 (rôle d'évaluation au 15/10/2002).
3. Population selon les décrets 478-2002 et 1445-2001.

Source : Ministère des Affaires municipales et de la Métropole, Direction des politiques fiscales et économiques, données du 17 janvier 2003.





Bilan économique métropolitain de l'année

Contexte économique

LES DIFFICULTÉS DE L'AÉRONAUTIQUE RALENTISSENT L'EMPLOI EN 2003

Après avoir connu, en 2002, la plus forte croissance de l'emploi parmi les grandes agglomérations nord-américaines, la région montréalaise a commencé l'année 2003 par une diminution de sa main-d'œuvre. De ce fait, de la fin de 2002 à la fin de 2003, l'emploi devrait demeurer presque inchangé dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal. En moyenne annuelle, cependant, l'emploi augmente de 1,2 % en 2003 dans la région métropolitaine. La seule croissance s'est produite dans les postes à temps partiel, qui ont crû de 8 % en 2003. Le taux de chômage a fait un bond, passant de 8,4 % en 2002 à 9,7 % en 2003.

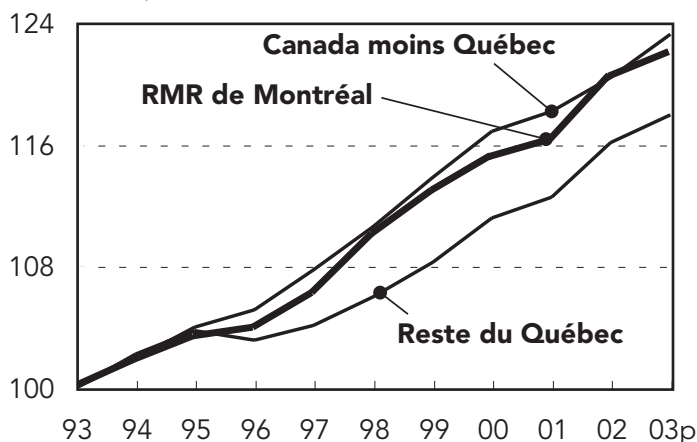
Cette situation survient au moment où le marché du travail nord-américain ralentit, l'emploi augmentant à peine aux États-Unis et au Canada. De plus, l'ajustement du secteur manufacturier, en particulier de l'aéronautique, une industrie concentrée dans la région montréalaise, a accentué son recul économique. La hausse du dollar canadien force de nombreuses entreprises à réduire leurs coûts.

Au troisième trimestre, la croissance a commencé à reprendre. L'emploi a augmenté dans la région métropolitaine. Le rebond de l'économie américaine devrait soutenir l'activité montréalaise.



Emploi

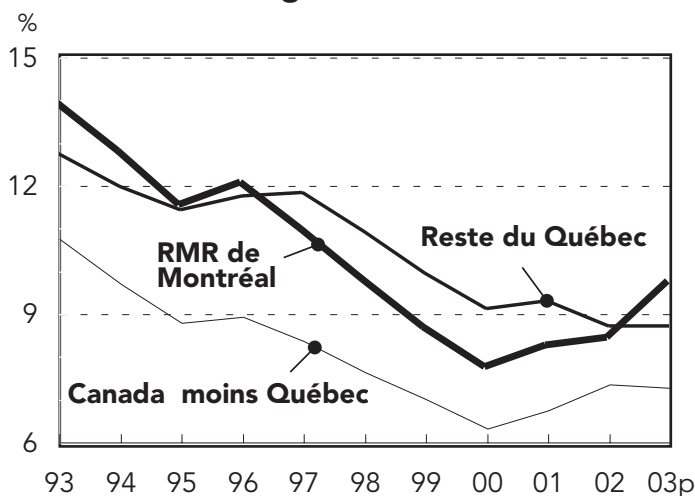
Indice, 1993=100



p = prévision

Source : Statistique canada

Taux de chômage





POUSSÉE DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL DEPUIS UN AN

La faiblesse de l'emploi transparaissait déjà l'an dernier alors que le gros de la croissance de l'emploi s'était produit dans les postes à temps partiel, une tendance qui s'est poursuivie en 2003. En période d'incertitude, les employeurs hésitent à offrir des emplois à temps plein et préfèrent la souplesse du temps partiel.

RECU DE LA FABRICATION DE BIENS DURABLES

L'industrie manufacturière traverse des moments difficiles depuis la fin de 2002. L'emploi manufacturier diminue de 6 % en 2003 dans la région métropolitaine de Montréal. Le recul est concentré dans les biens durables, en particulier le matériel de transport.

Le ralentissement prolongé de la demande de jets régionaux a forcé Bombardier à réduire son rythme de production. De plus, la hausse du dollar canadien a forcé la compagnie à augmenter sa productivité, provoquant la suppression de 1 300 emplois dans ses usines montréalaises. Des licenciements avaient déjà été annoncés chez Pratt & Whitney et CAE. Les difficultés de l'aéronautique se répercutent sur le reste de l'économie régionale car c'est l'un des secteurs les mieux intégrés au reste de l'économie.

Ailleurs, des fermetures ont été annoncées par le fabricant de tabac Imperial Tobacco (- 580 travailleurs), la compagnie de produits de beauté Avon (- 150) et le producteur de t-shirts Gildan (- 150). Les livraisons de textiles et de vêtements diminuent de manière continue depuis la fin de l'an 2000.

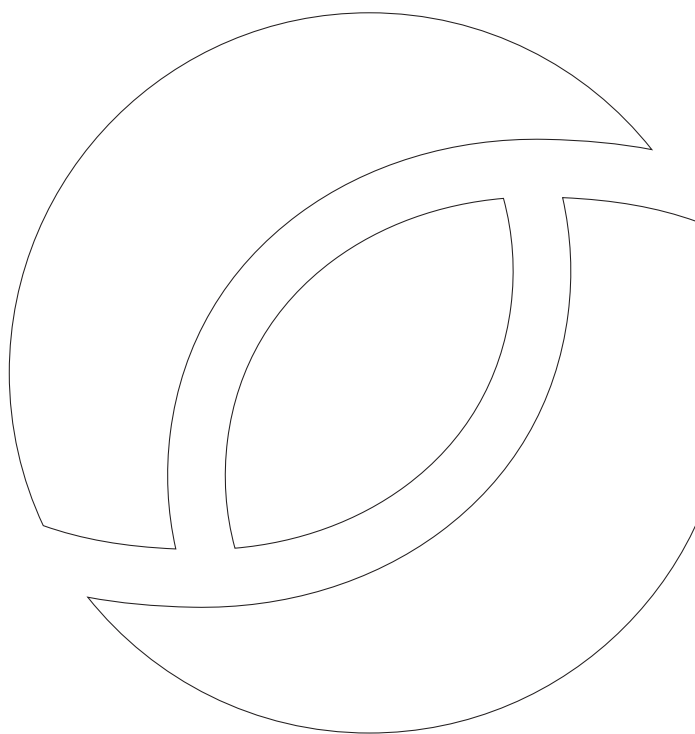
RALENTISSEMENT DES SERVICES DE GESTION ET D'INFORMATION

Certains services à la production éprouvent des difficultés. La gestion des entreprises et l'information réduisent leurs effectifs en 2003. Par contre, les services professionnels, financiers et le transport se maintiennent, stimulant la demande de bureaux au centre-ville au deuxième trimestre, une tendance à laquelle on ne s'attendait pas. Même les estimés de l'emploi en transport sont à la hausse malgré les chocs qui secouent les compagnies aériennes, en particulier Air Canada.

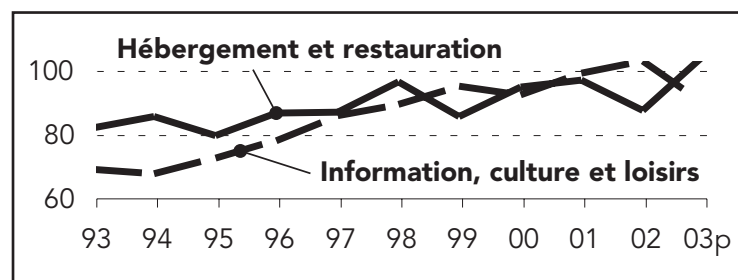
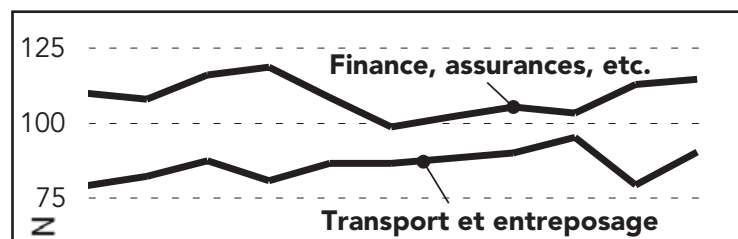
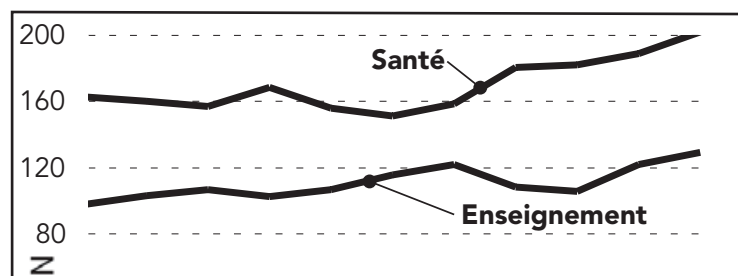
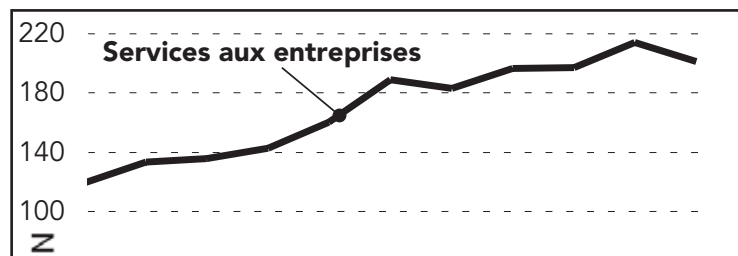
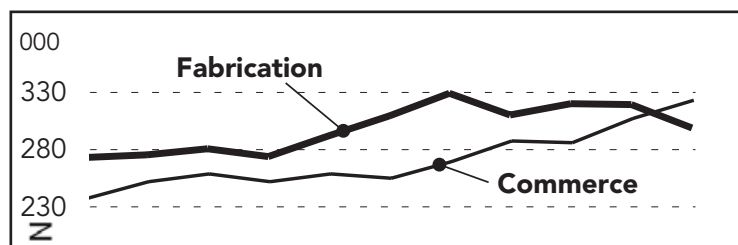
LE CONSOMMATEUR ET LE SECTEUR PUBLIC CONTINUENT À SOUTENIR L'ÉCONOMIE

Les consommateurs ont maintenu leur rythme d'achat en 2003. Après une faiblesse au début de l'année, l'emploi s'est raffermi dans une majorité de services aux consommateurs. Il devrait croître de 5 % dans le commerce. Malgré la faiblesse du tourisme, les effectifs en hébergement et en restauration se sont remis à augmenter.

Les effectifs dans les services parapublics grimpent de 7 % en 2003. Les institutions d'enseignement ont accru leur personnel. L'embauche touche les réseaux primaire et secondaire. Par ailleurs, les universités poursuivent la construction de plusieurs pavillons.



Emploi, grands secteurs, RMR de Montréal



p = prévision

Source : Statistique Canada





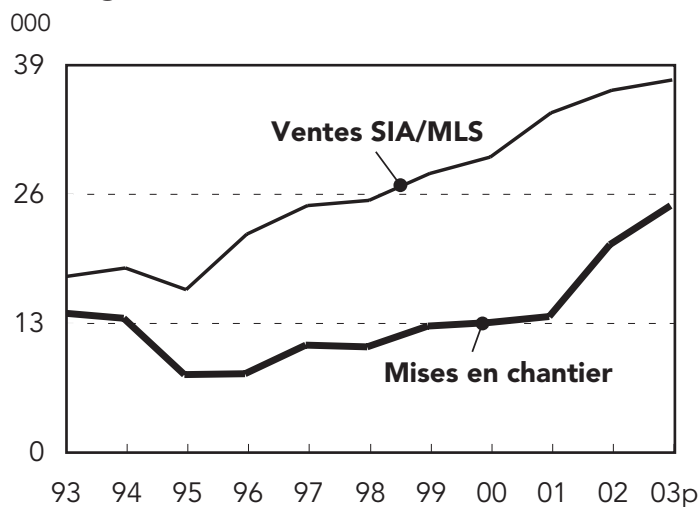
Bilan économique métropolitain de l'année (suite)

LA REVENTE DE LOGEMENTS PLAFONNE

Les transactions résidentielles continuent à augmenter mais un peu moins rapidement qu'en 2002. Le nombre de transactions, qui avait augmenté de 7 % en 2002, progresse encore de 3 % en 2003. La hausse de la valeur des propriétés ferait plafonner les ventes. La demande se maintient néanmoins à un niveau historiquement élevé. Les consommateurs demeurent confiants et les taux hypothécaires restent faibles. La demande se déplace vers les copropriétés. La hausse des prix résidentiels continue à dépasser 10 %.

Devant la pénurie actuelle de logements, la construction augmente rapidement. Le nombre de mises en chantier a augmenté de 19 % en 2003. La construction se déplace, comme la revente résidentielle, vers la copropriété et le logement locatif. Le nombre de logements locatifs et de copropriétés augmente de 42 % alors que la construction de logements pour des propriétaires-occupants demeure au même niveau que l'an dernier. La construction résidentielle est forte dans toutes les régions de l'agglomération montréalaise.

Logements, RMR de Montréal



p = prévision

Souce : Société canadienne d'hypothèques et de logement



LA CONSTRUCTION SE DÉPLACE VERS LES RÉSIDENCES ET LES ÉDIFICES PUBLICS

Par contre, la baisse de la demande provoque le recul des permis de construction commerciale et industrielle. Plusieurs grands chantiers de bureaux prennent fin au centre-ville (Palais des Congrès, phases 1 et 2 de la Cité du commerce électronique). Le taux d'inoccupation des bureaux, relativement stable en 2002, a légèrement grimpé en 2003 à la livraison des édifices.

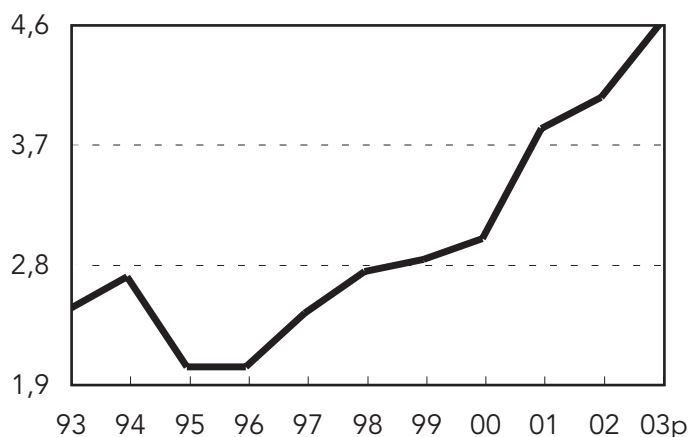
Les projets pétrochimiques (Interquisa Canada, Pétrochimie Coastal et PTT Poly Canada) et l'imprimerie Transcontinental, situés dans l'Est de la ville,

ont soutenu la construction industrielle. Le taux d'inoccupation des locaux industriels a augmenté à 7,3 % au troisième trimestre pour retomber à 6,7 % à la fin de l'année. L'inoccupation a augmenté dans l'Ouest de l'île et diminué dans l'Est.

Les grands travaux continuent à stimuler la construction. Les principaux projets sont la réhabilitation du réseau routier, le Quartier international, les nouveaux pavillons des universités Concordia, McGill et de Montréal et la modernisation de l'aéroport de Dorval et du port de Montréal.

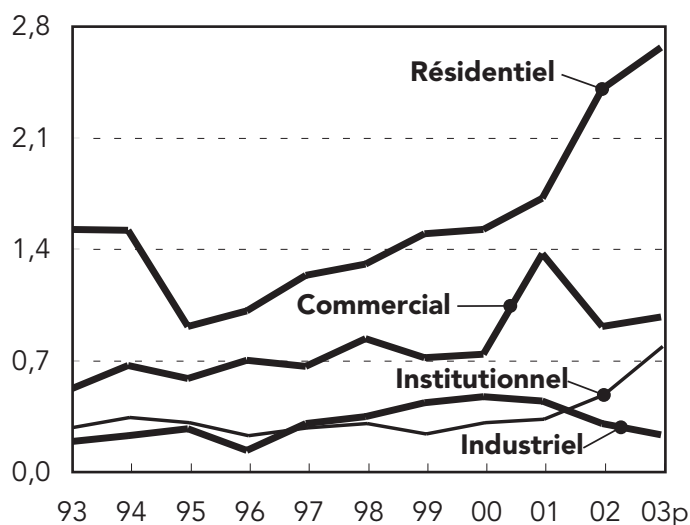
Permis de construction, RMR de Montréal

Milliards \$ 1997



Permis de construction par type, RMR de Montréal

Milliards \$ 1997



p = prévision

Source : Statistique Canada

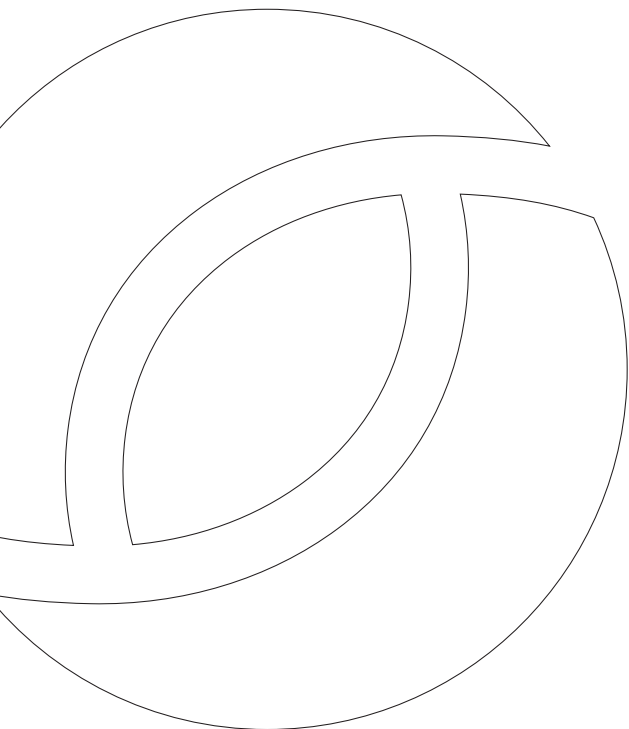




MAINTIEN DE LA CONSOMMATION

Les ventes au détail ont augmenté au même rythme qu'en 2002. Les ventes d'automobiles se sont accélérées au deuxième trimestre. Stimulées par la construction résidentielle, les ventes de meubles et d'appareils ménagers progressent de manière continue. Seuls, les achats de biens non durables ont ralenti.

L'épidémie du SRAS à Toronto et la stagnation de l'emploi aux États-Unis ont eu un effet négatif sur le tourisme. Le trafic dans les aéroports de Montréal diminue de 1 % comparativement au niveau déjà faible de 2002. Les hôteliers ont traversé la pire saison estivale depuis le début des années 90. Le taux d'occupation des hôtels montréalais est passé de 68,4 % en 2002 à 64,0 % en 2003.



PERSPECTIVES : LE DÉFI DE LA PRODUCTIVITÉ POUR PROFITER À PLEIN DE L'ACCÉLÉRATION ÉCONOMIQUE

La croissance économique de la région montréalaise est sur le point de s'accélérer. La poussée de l'économie américaine, des politiques fiscale et monétaire stimulantes et l'appétit des consommateurs pour des achats de maisons et de biens durables se conjugueront pour relancer l'économie.

Aux États-Unis, la poussée récente du PIB au troisième trimestre suggère que les investissements excessifs de la fin des années 90 ont été absorbés et qu'ils ne freinent plus l'économie. Les entreprises se remettront à investir et à reconstituer leurs stocks. La croissance de l'emploi et du revenu disponible donnera confiance aux consommateurs et stimulera leurs dépenses.

La hausse du dollar, de 63 cents US à 74 cents en l'espace de 6 mois, a réduit la compétitivité de plusieurs entreprises exportatrices montréalaises. De plus, les entreprises canadiennes ont embauché les trois dernières années, tandis que les entreprises américaines ont réduit leur main-d'œuvre, augmentant leur productivité.

Afin de rester concurrentielles, les entreprises montréalaises seront forcées de réduire leurs coûts et d'augmenter leur productivité. Il faut donc s'attendre à une croissance de l'emploi moins rapide que celle constatée ces dernières années. La croissance économique ne se transmettra donc pas complètement à l'emploi.



INDICATEURS ÉCONOMIQUES ANNUELS DE LA RMR DE MONTRÉAL

	Unité	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003 p
Population	1 ^{er} juillet											
Population	000	3 334,5	3 357,5	3 377,0	3 393,7	3 408,9	3 423,9	3 449,2	3 479,4	3 511,4	3 548,8	3 583,0
Marché du travail	Moyenne											
RMR de Montréal												
Population active	000	1 704	1 711	1 713	1 732	1 749	1 789	1 813	1 831	1 858	1 930	1 982
Emploi	000	1 468	1 493	1 516	1 524	1 558	1 615	1 656	1 690	1 706	1 768	1 790
Taux d'emploi	%	55,1	55,7	56,2	56,1	57,0	58,6	59,7	60,4	60,4	61,7	61,6
Taux de chômage	%	13,9	12,7	11,5	12,0	10,9	9,7	8,6	7,7	8,2	8,4	9,7
Emploi sectoriel	000 \$, moy.											
Primaire et services publics		24	24	25	29	22	27	23	24	20	24	24
Construction		61	63	62	61	52	52	56	57	57	70	73
Fabrication		270	272	278	271	289	307	326	307	317	316	296
Commerce		236	251	257	251	257	254	268	286	285	306	322
Transport et entreposage		78	81	86	80	85	85	87	89	94	78	89
Finance, ass., imm. et location		109	107	115	118	107	98	101	104	102	112	114
Serv. professionnels, sc. et techn.		79	87	83	89	107	126	125	130	134	141	138
Gestion et soutien à la gestion		38	44	50	51	51	60	56	65	61	71	61
Enseignement		96	101	105	100	105	113	120	106	103	120	127
Santé et assistance sociale		161	158	155	167	154	149	157	178	180	187	200
Information, culture et loisirs		68	67	72	77	85	89	94	92	98	102	89
Hébergement et restauration		81	85	79	86	86	96	85	94	96	87	104
Autres services		71	79	73	64	75	80	82	78	74	70	75
Administration publique		94	75	77	81	82	79	77	81	83	83	80
Immobilisations	Total											
Région de Montréal ^a	M\$	13 669	13 995	13 112	14 563	17 606	21 174	20 533	21 277	22 352	24 427 ^r	25 759
Construction	Total											
Logements mis en chantier	Nombre	13 729	13 157	7 468	7 555	10 508	10 293	12 366	12 766	13 312	20 554	24 500
Propriétaires-occupants		8 559	8 489	5 194	5 282	6 978	6 712	7 439	7 551	7 868	11 600	11 700
Locatif		1 660	946	765	749	1 066	816	1 708	1 676	1 669	3 158	4 400
Copropriété et autres		3 510	3 722	1 509	1 524	2 464	2 765	3 219	3 539	3 775	5 796	8 400
Permis de construction	M\$	2 244	2 508	1 934	1 955	2 414	2 782	2 935	3 240	4 218	4 604	5 350
Résidentiel		1 386	1 406	860	966	1 217	1 311	1 536	1 638	1 892	2 731	3 100
Commercial		459	602	544	665	644	834	725	784	1 494	1 009	1 100
Industriel		155	190	242	111	286	337	433	494	477	327	250
Institutionnel et gouvernemental		244	310	287	213	268	300	241	323	355	537	900
Permis de construction	M\$ 1997	2 437	2 688	2 014	2 009	2 414	2 729	2 820	2 970	3 799	4 036	4 586
Résidentiel		1 502	1 500	894	992	1 217	1 288	1 477	1 503	1 700	2 385	2 645
Commercial		497	646	566	683	644	819	697	721	1 352	892	951
Industriel		172	207	253	114	286	328	414	450	425	284	212
Institutionnel et gouvernemental		266	334	301	220	268	294	231	297	322	474	778
Immobilier	Total											
Ventes de résidences (SIA/MLS)	Nombre	17 512	18 381	16 225	21 816	24 653	25 254	27 935	29 555	33 984	36 295	37 300
Taux d'inoccupation, logements locatifs	%, fin	7,7	6,8	6,2	5,7	5,9	4,7	3,0	1,5	0,6	0,7	0,9
Taux d'inoccupation, bureaux	%, fin	21,9	22,1	21,5	20,9	18,8	16,1	14,0	11,1	12,8	13,6	14,5
Grand centre-ville	%, fin	20,6	20,2	20,1	19,7	17,6	15,0	12,3	8,6	11,1	11,7	13,0
Périphérie et banlieue	%, fin	24,5	25,8	24,3	23,1	21,1	18,1	17,1	15,8	16,2	17,5	17,0
Taux d'inoccupation, industriel	%, fin						4,4	3,3	2,2	4,0	6,7	9,0
Prix et taux d'intérêt	Moyenne											
Prix à la consommation, indice	1992=100	101,4	99,9	101,7	103,4	104,8	106,5	108,2	110,7	113,4	115,7	118,5
Hausse en 1 an	%	1,4	-1,4	1,8	1,7	1,4	1,6	1,6	2,3	2,4	2,0	2,4
Prêts hypothécaires, 5 ans	%, fin	7,8	10,5	8,5	7,0	7,1	6,6	8,3	8,0	6,9	6,7	4,5
Autres	Total											
Ventes au détail	M\$	21 188	22 316	21 891	23 158	25 474	26 769	28 099	29 366	30 359	31 864	33 608
\$ constants	M \$ 1992	20 895	22 338	21 525	22 397	24 308	25 140	25 970	26 527	26 771	27 540	28 361
Faillites personnelles	Nombre	7 101	7 297	10 947	13 289	14 294	12 730	11 676	11 563	12 096	10 869	10 700
Faillites commerciales	Nombre	1 887	1 818	2 272	2 310	1 705	1 483	1 354	1 231	1 172	989	800
Faillites, passif total	M\$	1 727,6	2 480,4	2 028,3	1 928,4	1 780,5	2 064,9	1 530,2	1 502,3	1 822,3	1 743,2	1 900,0
Trafic du port, total	M tonnes	16,50	20,08	19,22	19,93	20,70	20,95	20,63	20,73	19,12	18,72	20,90
Conteneurs	"	5,95	7,07	7,14	7,95	8,22	8,70	9,15	9,21	8,72	9,45	9,50
Trafic des aéroports	M passag.	8,21	8,29	8,58	8,94	9,10	9,11	9,59	9,92	9,54	8,81	8,70
Taux d'occupation des hôtels	%	56,1	61,0	63,8	63,3	65,6	70,9	70,7	71,3	67,9	68,4	64,0

a. Île de Montréal, Laval, Laurentides, Lanaudière et Montérégie.

p. Prévvision.

r. Dépenses réelles provisoires.

Sources : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Banque du Canada, Industrie Canada, Port de Montréal, Aéroports de Montréal, Association des hôtels du Grand Montréal, Desjarlais Prévost et CB Richard Ellis,



Dépôt légal : Novembre 2003

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISBN 2-923013-05-0





Communauté métropolitaine
de Montréal

1002, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 2400
Montréal (Québec)
H3A 3L6
Téléphone : (514) 350-2550
Télécopieur : (514) 350-2599
Courriel : info@cmm.qc.ca

www.cmm.qc.ca

